

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



Avis

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de Betzdorf a fixé par délibérations du 20 septembre 2024 les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2025 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial communal.

Les délibérations ont été approuvées par arrêté grand-ducal en date du 25 octobre 2024.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale.

Berg, le 11 novembre 2024.
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,

